



Garantir les droits de l'enfant dans l'institution scolaire avec le Défenseur des droits

24NDEN0212

Enseignement scolaire

Autoformation

[Ajouter aux favoris](#)

Présentation

Ce dispositif propose un parcours de découverte et d'appropriation de l'activité et des actions du Défenseur des droits pour la défense des droits des enfants dans le cadre de l'institution scolaire.

La première partie se concentre sur le cadre juridique des droits de l'enfant, offrant un aperçu chiffré des réclamations reçues par le Défenseur des droits, expliquant le cadre d'intervention juridique avec un accent sur "l'intérêt supérieur de l'enfant". Elle détaille les procédures de saisine, d'enquête et d'instruction spécifiques du Défenseur des droits dans ce domaine.

La seconde partie examine des situations potentielles de non-respect des droits de l'enfant,

Garantir les droits de l'enfant dans l'institution scolaire avec le Défenseur des droits - IH2EF - Page 2

incluant les discriminations envers les élèves handicapés, le harcèlement scolaire et cyberharcèlement, la valorisation de la parole de l'enfant, ainsi que la participation et l'inclusion des enfants.

Objectifs :

- découvrir l'action de l'institution "Défenseur de droits" dans le cadre de la défense des droits des enfants ;
- acculturer les personnels de l'éducation nationale aux questions des droits de l'enfant dans l'institution scolaire ;
- connaître le concept de "l'intérêt supérieur de l'enfant" et les modalités de saisine du Défenseur des droits.

Informations pratiques



public : tout agent de l'éducation nationale



pré-requis : aucun



durée : 1 heure 30



candidature : auto-inscription libre tout au long de l'année

[Accéder au parcours](#)